TORCIEU, le 13/11/2025

AVIS DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire

le Lundi 24 Novembre 2025 à 19h30

à l'Espace Janine Sonnery

❖ **ORDRE DU JOUR :**

Désignation d'un secrétaire de séance.
Approbation du compte-rendu de la séance du 06 octobre 2025.

Délibérations :

- Adhésion à la convention de participation santé souscrite par le CDG de l'Ain
- Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- Instauration de la déclaration préalable pour toute modification de façade
- Instauration de l'obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture
- Instauration du permis de démolir sur le territoire communal
- Reconduction et adaptation du droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire communal
- Approbation du zonage d'assainissement – volet eaux pluviales
- Transfert au SERA de la compétence « assainissement non collectif » par les communes Abergement de Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Bettant, Château-Gaillard, Douvres, Oncieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Maurice-de-Rémens, Saint-Rambert-en-Bugey, Torcieu et Vaux-en-Bugey - Modification du 6ème alinéa de l'article 8 des statuts
- Transfert au SERA de la compétence « assainissement collectif » pour la commune de Vaux-en-Bugey

Informations Diverses

Le Maire, Estelle BARBARIN

MAIRIE DE TORCIEU
AIN